

aux les préjugés populaires. Par cette lâche et indigne manœuvre, l'action des supérieurs est entravée, et leur influence diminuée, quelquefois complètement détruite. On voit par là ce qu'il faut penser de nos mœurs constitutionnelles qui font de tous les citoyens, autant de censeurs et de détracteurs des délégués du pouvoir. Sans doute, sous une telle forme de gouvernement, il est permis non seulement de discuter dans les journaux et devant le peuple les questions politiques à l'ordre du jour, mais encore de citer au tribunal de l'opinion publique les députés qui ont trahi la cause nationale et se sont indignement acquittés de leur mandat. Néanmoins, même alors, il faut savoir demeurer dans les bornes du respect, et ne jamais faire dégénérer en lutte personnelle et acrimonieuse une discussion qui ne doit pas avoir d'autre fin que d'éclairer les citoyens libres sur leurs droits et leurs obligations. Agir autrement c'est détruire dans la multitude cette vénération profonde qu'elle porte naturellement à ceux qu'elle choisit pour la représenter dans le conseil de la nation ; c'est l'exposer à manquer de respect à l'autorité elle-même, et faire naître en elle peut-être des idées de révolte et d'insubordination. Un écrivain de nos jours a dit avec raison que partout où pénètrent la détraction et le mépris à l'égard des magistrats et des législateurs, " c'en est fait de la religion de la seconde majesté, l'ornement, l'appui et la sauvegarde de la société politique."

Obéissants et respectueux envers les organes du pouvoir civil, nous leur devons encore le secours de nos prières. " Je vous conjure avant toute chose, de faire des supplications, des prières, des vœux, des actions de grâces, pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous méritions une vie tranquille dans la piété et l'honnêteté." (1 TIM. II). " Nous invoquons, pour le salut des empereurs, écrivait Tertullien, le Dieu éternel, le Dieu vrai, le Dieu vivant, demandant pour eux une vie longue, une autorité bien affermie, un entourage dévoué, des armées fortes, un sénat fidèle, un peuple probe, un règne de paix et de tranquillité." (APOL. c. 30). Ecole de respect, de gratitude envers tout pouvoir légitime, l'Eglise ne cesse de prier pour ceux qui conduisent les peuples et dirigent les multitudes. A l'exemple de son divin fondateur, elle fait descendre du ciel des bénédictions même sur la tête des princes qui, abusant de leur autorité et de leur force matérielle, la persécutent et la poursuivent de leur haine.